



Évaluation de mi-parcours et indépendante du Projet de renforcement des opportunités agricoles par la Formation et l'investissement technologique (PROFIT) » (HTI/20/01/NOR)

INFORMATIONS RAPIDES

Pays :	HAITI
Date à laquelle l'évaluation a été complétée par l'évaluateur:	Janvier – Février 2023
C Date à laquelle l'évaluation a été approuvée par EVAL:	Mars
Type d'évaluation:	Project
Horaire d'évaluation:	Mi-parcours
Mode d'évaluation:	Indépendant
Bureau Administratif :	DWT/CO -San Jose
Bureau technique :	SKILLS
Gestion d'évaluation :	Cybele Burga
Nom de l'évaluateur :	Yvon GUERRIER
Code du Projet :	HTI/20/01/NOR
Donateur & Budget :	Norvège, 3 000 000 USD

Palabras clave: Grand-Anse/Sud - Haïti, Opportunités Agricoles et Démarche qualité, Insécurité généralisée/Gangs armés, COVID-19/Choléra, Emplois verts et durables, Inclusion/intégration sur les marchés préférentiels, Genre, Lutte contre l'extrême pauvreté et l'exclusion, Logistiques et traçabilité agricoles, Mutualisation de services, Crédit et d'assurance agro-hydro-climatiques, Résilience écosystèmes et ville durable, Synergies interorganisationnelles.

Cette évaluation a été effectuée conformément à la politique et aux procédures d'évaluation du BIT. Il n'a pas été édité par des professionnels, mais a fait l'objet d'un contrôle de qualité par le Bureau de l'évaluation de l'OIT.

ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Résumé du but, de la logique et de la structure du projet

Le PROFIT (HTI/20/01/NOR), financé par le Ministère des Affaires étrangères de la Norvège pour un montant de USD 3 000, 000 USD, est implémenté à la suite d'un ensemble de recommandations issues d'évaluations d'autres initiatives de développement durable réalisées en Haïti – conformément à son mandat ; en concertation avec les autorités publiques et les organisations de la société civile les plus représentatives concernées par les domaines et/ou secteurs d'intervention dudit projet et donc, en cohérence avec : « Le programme pays pour la promotion du travail décent » de l'OIT sur la période en Haïti. Ce projet est en principe aligné au **“Produit 4.2. : Renforcement de la capacité des entreprises et de leurs systèmes de soutien à améliorer la productivité et la durabilité”** dudit programme et, focalisé sur l'ODD 8, tout en établissant des liens conceptuels, structurels et programmatiques très forts et indissociables avec les ODDs 9 et 12. Ce projet est également imbriqué dans les autres cadres d'orientation stratégiques développés par le Système des Nations-Unies et des politiques publiques sectorielles nationales d'Haïti. Sa mise en œuvre est assurée par le Bureau des projets nationaux de l'Organisation internationale du travail (OIT) d'Haïti en appui aux ministères et organes sectoriels, en concertation avec les parties impliquées de la société civile organisée à différentes échelles sociogéographiques du pays. Il a démarré en décembre 2020 et sa date de clôture est prévue théoriquement au 30 novembre 2023.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des petits agriculteurs dans les filières agricoles porteuses des départements du Sud et de la Grand'Anse. Les principaux résultats attendus sont :

- (i) La capacité des exploitants agricoles à développer des produits (raffinés) en plus grande quantité et de meilleure qualité, correspondant à la demande croissante du marché, est améliorée (formations techniques et managériales adaptées, producteurs mieux structurés), avec une attention particulière aux spécificités et besoins de genre ;
- (ii) La capacité technologique de l'agriculture et de la recherche appliquée le long des chaînes de valeur pour les produits sélectionnés est améliorée (traçabilité, fermentation, équipement post-récolte) ;
- (iii) Les revenus et la capacité financière des exploitants agricoles bénéficiaires sont améliorés, des emplois verts et décents sont créés en appui aux deux chaînes de valeur agricoles et agro-alimentaires ciblés ;
- (iv) Un appui à la mise en place d'un système de crédit/épargne.

Objectif, portée et méthodologie de l'évaluation

L'évaluation de mi-parcours et indépendante a combiné deux (2) approches. L'une axée sur la logique de l'intervention, l'autre plutôt globale, centrée sur les interactions. L'évaluation a suivi les normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (UNEG). Ainsi, elle a appliqué les critères et les approches de l'aide internationale au développement tel que définis dans les Normes de qualité de l'OCDE pour l'évaluation du développement. L'évaluation a combiné des méthodes d'études quantitatives et des approches qualitatives pour mieux apprécier les dimensions subjectives et aboutir à une analyse plus objective des réalisations du projet.

Outre l'examen de la documentation du projet, l'évaluation a conçu et mobilisé des guides d'entretien semi-structurés, des fiches d'observation et des questionnaires individuels. Afin de garantir un niveau de représentativité acceptable, une méthode d'échantillonnage aléatoire systématique a été appliquée. Cela a permis la collecte et / ou la co-construction des données qualitatives et quantitatives nécessaires. Pour assurer un bon niveau de représentativité, l'évaluation avait fixé un taux d'échantillonnage supérieur ou égal à 30%, par rapport à chacun des principaux résultats attendus. L'analyse déductive et inductive faite autour des paramètres discriminants a permis de formuler les éléments de conclusions, suggestions et recommandations conséquentes.

Le processus consultatif à proprement parler de l'évaluation a été réalisé au cours de la période du 15 janvier au 15 février 2023 dans un contexte extrêmement difficile, et caractérisé notamment par : 1) les incidences de la période des fêtes de fin et de début d'année, 2) les implications de la pandémie de la résurgence du choléra et de la COVID-19, 3) le climat d'insécurité généralisée délétère et très préoccupant, 4) les conflits et luttes armées entre des gangs et/ou des quartiers rivaux sur la route du projet, 5) l'instabilité sociopolitique (cf. : Assassinat du Président au pouvoir le 7 juillet 2021, Jovenel Moïse), 6) l'aggravation des cas d'enlèvement dans certaines zones d'influence du projet (ZIP), 7) les difficultés logistiques et des crises de carburant à répétition dans les stations de services. Les données collectées ont été validées à différents niveaux géographiques, organisationnels et institutionnels, au travers d'un processus itératif, focalisé sur une approche de participation représentative et inclusive.

PRINCIPALES CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS

Principaux résultats et conclusions

Pertinence

La théorie du changement du projet reste très pertinente. En revanche, par rapport à l'ampleur du problème, l'évaluation a conclu que pour un projet de cette envergure, implémentée sur un fond de crise multidimensionnelle, complexe, compliquée, et avec des ressources financières relativement limitées (5 communes), il va falloir mobiliser plus de ressources pour aller dans le sens de ce changement de paradigme agroéconomique porteur et très prometteur sur le plan global.

Validité de la conception

Le cadre conceptuel et opérationnel du projet est cohérent par rapport au contexte. Il est en adéquation avec les principaux référentiels afférents au « cadre légal, juridique et institutionnel départemental, national et supranational ».

Efficacité

Le processus de mise en œuvre du PROFIT atteint un niveau d'efficacité satisfaisant. Parce que, les déficits de réalisation identifiés ne sont pas inhérents à l'approche de la gestion préconisée, mais plutôt et surtout liés à au moins 90% soit à l'insuffisance de fonds, et/ou, au contexte d'exécution complexe, compliqué, difficile et très risqué.

Efficacité de la gestion et efficacité

L'évaluation estime avoir assez d'évidences pour dire que : « **Le niveau d'efficacité du PROJET est satisfaisant, et accuse un niveau d'acceptabilité sociale relativement bon** ». Cette conclusion tient compte notamment : i) de la théorie du changement préconisée ; ii) les difficultés liées au contexte général du pays, lesquelles avaient occasionné des retards dans la mise en œuvre et ; iii) des premiers éléments de réponse apportée par le processus de mise en œuvre - par rapport à la vision holistique et programmatique dudit projet.

Orientation vers l'impact et la durabilité

L'implication accrue et responsabilisée des producteurs peut faciliter l'élargissement de ces filières tout en renforçant l'ancrage territorial et faciliter du coup, une réduction graduelle des externalités négatives des mauvaises pratiques de production sur les écosystèmes. Pour y parvenir, ceci demande un accompagnement plus soutenu en tenant compte des points de faiblesse identifiée dans le mésosystème productif des zones d'influence du PROFIT.

LEÇONS APPRISSES, BONNES PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS

Leçons apprises

LA1. Possibilité de développement de passerelles de synergies avec les acteurs de la protection civile : *Le système de traçabilité mis en place dans le cadre du projet, avec l'appui du prestataire de service GEONOVA, peut être aussi utilisée par les comités de protection civile communales dans la gestion des situations d'urgence, en notamment l'occurrence de catastrophes naturelles.*

LA2. La substitution de la farine de blé par la farine du fruit à pain dans la fabrication du pain a le potentiel de créer de la valeur ajoutée et stimuler la croissance économique locale : *Les travaux de recherche réalisés par l'Université Quisqueya (UNIQ) a démontré qu'il est possible de substituer avec succès jusqu'à 30% la farine de blé par la farine du fruit à pain dans le processus de panification traditionnelle haïtienne. Cette nouvelle très pertinente apporte de l'espoir pour des exploitants qui en possèdent. Ces derniers perdent chaque année entre 75 à 80% de leur production naturelle en cette denrée.*

LA3. Leçons apprises 3 (L-3) – Adaptation et renforcement des structures locales de facilitation et du Comité de Pilotage : *Le dispositif central établi pour la gestion stratégique du projet (cf. : Comité institutionnel de pilotage) est structuré en tenant compte de la logique de "dialogue social tripartisme" ; cependant, au niveau terrain, bien que les rapports avec les institutions soient globalement cordiaux, l'évaluation dénote, au niveau départemental (entre les acteurs influents et parties prenantes des communes bénéficiaires), un certain manque de synergie.*

Bonnes pratiques

BP1. Etablissement de, dès la phase de démarrage, de la situation de référence des projets (ligne de base) : *La ligne de base facilite les exercices de suivi et d'évaluations concomitantes internes et indépendante ; sinon, ce rapport d'évaluation de mi-parcours aura été réalisée sur une base non suffisamment SMART, avec en plus des considérations et/ou des conclusions très subjectives.*

BP2. Mise en place et structuration des mutuelles de solidarité (MUSOs) et des structures faitières apparentées dans les zones d'intervention du projet, dans un contexte d'accès au crédit et au financement agricole pratiquement inexistant : *La collaboration avec KNFP pour la mise en place de 58 mutuelles de solidarité commence à rendre les exploitants impliqués moins inquiets et peu dépendants des crédits non appropriés et difficilement mobilisables. Elle ouvre une voie à la pérennisation des actions et des résultats visés pour une amélioration durable des revenus.*

BP3. Support technique en vue du renforcement et la valorisation des filières économiques du cacao et du fruit à pain : *La mise en place des infrastructures de conservation post-récolte et de transformation - pour structurer et renforcer les filières économiques porteuses de cacao et de fruit à pain est une contribution très*

appréciée par les intervenants qui évoluent à travers les différents segments des chaînes de valeur agricoles et, constitue un levier de croissance et de développement économique fondée essentiellement sur des engagements communautaires à différents niveaux.

Recommandations

R1. Améliorer la visibilité et la lisibilité du projet au niveau de la Grande-Anse et dans le pays : Pour combler le déficit de visibilité constaté par l'évaluation de mi-parcours, un plan de communication agressive et intelligente doit être appliqué par : 1) la publication d'articles sur les résultats de la recherche (Le Nouvelliste¹, Magic 9, Haïti Climat², etc.) , 2) la signalisation du projet sur le terrain (actions de visibilité), 3) la présentation des avancées, des goulets d'étranglement et des perspectives ; non seulement à travers les espaces médiatiques les plus prisés de la Grande-Anse, mais également au niveau de l'espace métropolitain de Port-au-Prince ; pour mieux attirer l'attention de tout le monde sur ces investissements et, 4) la présence du PROFIT dans des tables thématiques sectorielles départementales.

R2. Demander à UNIQ de traduire en français (déjà inclus dans son contrat avec PROFIT) et créole (le projet doit payer) puis, vulgariser les nouvelles connaissances produites dans ces livrables : *Les bénéficiaires apprécient beaucoup les nouvelles apportées sur les études réalisées sur le fruit à pain, mais UNIQ a rédigé ses rapports en anglais, dans une communauté d'où la majeure partie des bénéficiaires ne parlent que le créole.*

R3. Mobiliser des fonds pour mieux renforcer l'autonomie des mutuelles de solidarité (MUSOs) et des structures faitières apparentées : Etant donné les contraintes budgétaires du projet, un appui sur mesure mais limité sont en train d'être donné aux jeunes MUSOs ; il va falloir penser à la définition d'un agenda clair sur les rôles, les responsabilités, les passerelles de synergies à dégager et les engagements financiers complémentaires ; aux fins qu'elles puissent développer progressivement une autonomie fonctionnelle.

R4. Promouvoir la mobilisation de ressources additionnelles pour consolider, répliquer et étendre les acquis positifs du PROFIT : *100% des parties prenantes sont favorable à l'institutionnalisation de l'approche des MUSO, en appui au développement des chaînes de valeurs agroécologiques, tout en intégrant une composante plus robuste d'assurance agricole fondée sur les risques hydro-climatiques. Cette approche est nouvelle et très appréciée dans le milieu par rapport aux anciennes écoles, très figées et non financièrement soutenables.*

R5. Faire des adaptation dans le CoPIL pour mieux assoir la dynamique du tripartisme et du dialogue social dans le contexte des zones bénéficiaires du projet : Selon les témoignages de certains acteurs institutionnels consultés au niveau du département de la Grand-Anse, le fait d'intégrer dans le CoPIL des représentants de syndicats de travailleurs basés à Port-au-Prince et, qui ne maîtrisent pas - dans la pratique - les vraiment préoccupations de terrain constitue parfois une entrave à la progression de certaines activités dans le projet.

R6. Promouvoir dans le projet d'une structure de facilitation intercommunale qui inclue, entre autres, les comités locaux de protection civile et une représentation des personnes à mobilité réduite : *Pour améliorer l'appropriation et les niveaux de responsabilisation communautaire du projet, PROFIT doit capitaliser sur l'existant et développer, à travers ses zones d'influence d'intervention, une structure intercommunale de facilitation, avec l'intégration d'un membre qui représente les personnes à mobilité réduite.*

R7. Impliquer les BAC-MARNDR (Bureau Agricole Communal) dans la construction et la gestion de la base de données sur le système de traçabilité (Agrotracking) : Pour une appropriation du travail très important réalisé par GEONOVA, le projet doit étudier une stratégie adéquate pour qu'au moins les BACs (5 bureaux agricoles des communes impliquées /MARNDR) puissent maîtriser et utiliser la base de données sur les exploitations agricoles.

¹ <https://lenouvelliste.com/>

² <https://haiticlimat.org/site/>